

Plan de situation par rapport aux zones de biodiversité

Natura 2000 directive Habitats

Parc photovoltaïque de Cesny-aux-Vignes (14270)



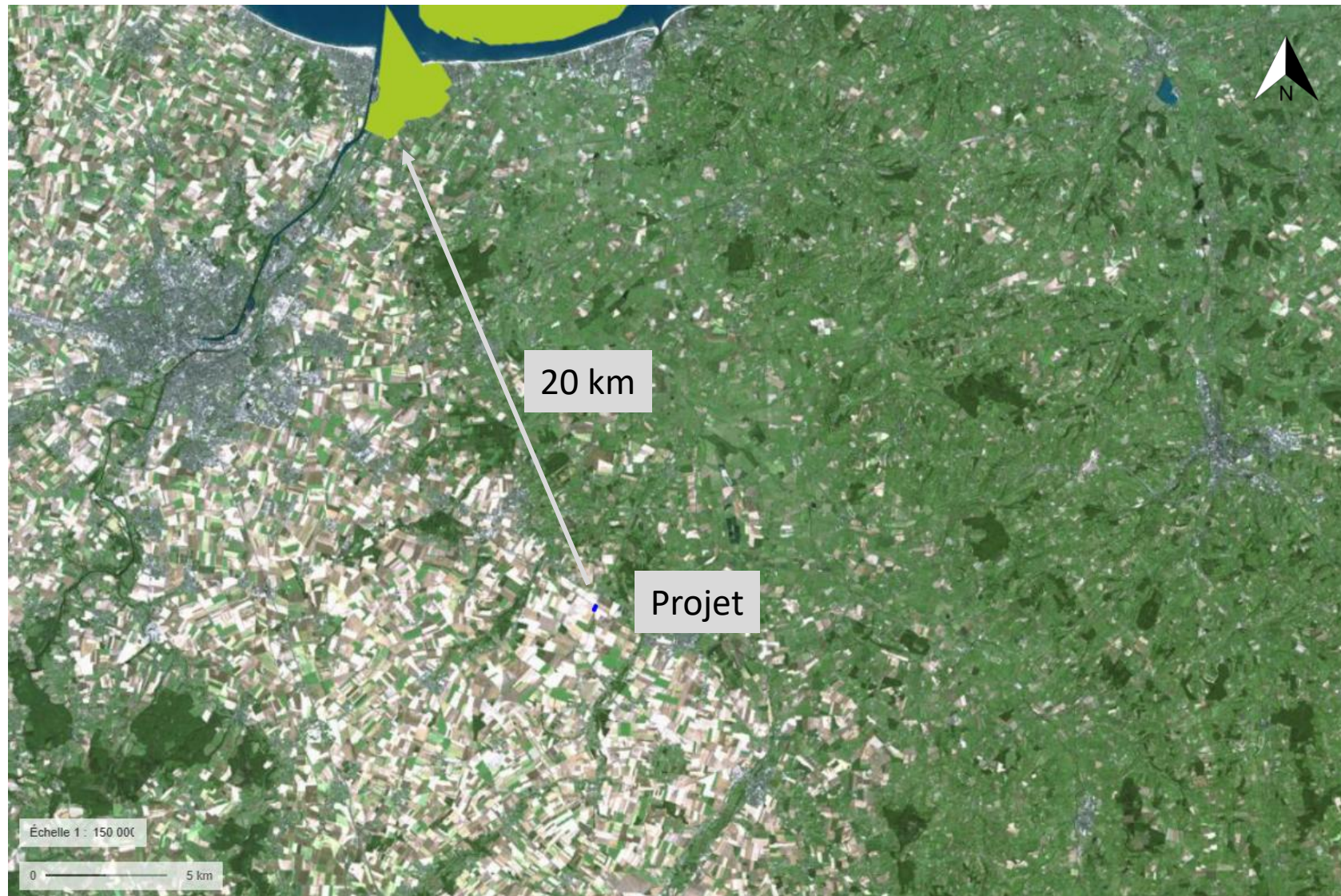
Le site Natura 2000 répondant à la directive Habitats le plus proche correspond au « Marais alcalin de Chicheboville-Bellengreville » (FR2500094) et se situe à 6,2 km du projet.

A la vue de la distance séparant la zone d'implantation de ce site Natura 2000, le projet n'impactera pas les espèces et les habitats s'y développant.

Plan de situation par rapport aux zones de biodiversité

Natura 2000 directive Oiseaux

Parc photovoltaïque de Cesny-aux-Vignes (14270)



Le site Natura 2000 répondant à la directive Oiseaux le plus proche correspond à « l'Estuaire de l'Orne » (FR2510059) et se situe à 20 km du projet.

A la vue de la distance séparant la zone d'implantation de ce site Natura 2000, le projet n'impactera pas les espèces et les habitats s'y développant.

Plan de situation par rapport aux zones de biodiversité

Situation par rapport aux ZNIEFF de type 1 & 2

Parc photovoltaïque de Cesny-aux-Vignes (14270)



La ZNIEFF de type 1 la plus proche correspond au « bois et coteau de Valmeray » (250010780) est située à 2,5 km à l'Est du projet.

La ZNIEFF de type 2 la plus proche correspond au « Marais de la dives et ses affluents » (250008455) est située à 4 km à l'Ouest du projet.

A la vue de la distance séparant la zone d'implantation de chacune des ZNIEFF présentes dans le secteur et de la différence des milieux, le projet n'impactera pas les espèces et les habitats s'y développant.